



Je joins une photo
pour le
trombinoscope de
la chorale

Association SINGING EARTH DIVINE

Worldwide Communities Choir - **FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024 – par trimestre**

Date : _____

Nom: _____ Prénom: _____

Remplir ci-dessous seulement si nouvelle inscription ou si changement:

Adresse E-mail : _____

Né(e) le : _____ Tél (portable de préférence) _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pupitre: **Soprano** **Alto** **Tenor** **Basse**

(Pupitre à titre indicatif, pourra évoluer après le 1er cours ou en cours d'année)

Règlement trimestre: **175€ plein tarif** ou **145€ chômeurs/étudiants** (sur justificatif)

Modalités de paiement :

Chèque à l'ordre de Singing Earth Divine

Virement via notre RIB

Espèces

Paiement en ligne sur HelloAsso

A régler en 1 fois, à l'arrivée lors du 2e cours.

Je déclare avoir pris connaissance des dates de répétition, des tarifs et des modalités de règlement ainsi que de la charte SED ci-jointe et **j'en accepte les termes.**

J'autorise SINGING EARTH DIVINE à titre gratuit, à publier les photographies et/ou diffuser les images et vidéos prises de moi pendant la saison 2023/2024. Ces images/vidéos seront exploitées dans le cadre de la promotion de l'association.

Paris, le _____ Signature: _____

Singing Earth Divine, 35 square St Charles 75012 Paris – 07 69 04 91 40 – singingearthdivine@gmail.com

Association loi 1901 à but non lucratif – RNA: W913003263 – SIRET: 84190059000016



Association SINGING EARTH DIVINE

Dates de répétitions et concerts - Saison 2023 -2024

RÉPÉTITIONS:

1^{er} trimestre :

Septembre 2023: 12 – 19 – 26

Octobre 2023: 3 – 10 – 17

Novembre 2023: 7 – 14 – 21 – 28

Décembre 2023: 5 – 12

2^{eme} trimestre :

Janvier 2024: 9 – 16 – 23 – 30

Février 2024: 6 – 27

Mars 2024: 5 – 12 – 19 – 26

3^{eme} trimestre :

Avril 2024: 2 – 23 – 30

Mai 2024: 7 – 14 – 21 – 28

Juin 2024: 4 – 11 – 18 – 25


CONCERTS:

- de Noël: Décembre 2023, date exacte à confirmer
- de Printemps: Mars 2024, date exacte à confirmer
- de fin d'année: Juin 2024, date exacte à confirmer

Modalités de paiement

Les Choristes peuvent régler leur inscription par:

- Chèque(s) à l'ordre de Singing Earth Divine
- Espèces
- Virement, via le RIB de l'association

 Crédit Industriel et Commercial						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Gulchet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
30000	10051	00020370401	02	EUR	CIC PARIS BEAUGRENELLE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	3000	0100	5100	0203	7040	102
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CIC PARIS BEAUGRENELLE 2 PLACE CHARLES MICHEL 75015 PARIS ☎ 01 53 35 44 27				SINGING EARTH DIVINE 63 RUE BALARD 75015 PARIS		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

- Paiement en ligne sur notre plateforme HelloAsso, rubrique "Adhésion"
<https://www.helloasso.com/associations/singing-earth-divine/>



La charte de bonne conduite du “SEDer”

- saison 2023/2024 -

Chaque choriste SED (« SEDer ») s’engage à suivre les principes de bonne conduite suivants lors des répétitions hebdomadaires des mardis:

- Ne pas arriver à la cathédrale avant 19h15 et la quitter au plus tard à 21h45.
- En cas d’arrivée tardive (après 19h30), s’installer dans le calme et rejoindre son pupitre silencieusement afin de ne pas perturber la répétition en cours.
- Écouter et respecter les consignes du chef de chœur et de la directrice artistique.
- S’assurer de ne rien oublier sur place afin de laisser les salles propres à la fin de chaque répétition.
- En cas d’absence à une ou plusieurs répétitions, s’engager à rattraper son retard pour la répétition suivante par quelque moyen que ce soit, afin de ne pas retarder l’ensemble du groupe lors des cours suivants.
- Respecter les biens, matériel et autres participants.
- Avoir un comportement digne et respectable, Toute personne ayant un comportement jugé irrespectueux sera exclue de la répétition.

Nom & Prénom du SEDers:

Date:

Signature: